

SUIVRE L'EXECUTION D'UN MARCHÉ EN APPLICATION DU NOUVEAU CCAG-TRAVAUX

■ Objectifs opérationnels

- Rédiger un marché de travaux suivant le cadre juridique et réglementaire
- Conduire une démarche de gestion financière des marchés de travaux
- Gérer les délais des marchés de travaux
- Appliquer des mesures coercitives

■ Public Concerné

- Chefs de projet, responsables et agents des services de l'état en charge de la rédaction et du suivi d'exécution des marchés de travaux
- Chargés d'affaires des entreprises de travaux et chefs de projet de la maîtrise d'oeuvre intervenant dans le contexte des marchés publics

🕒 Durée

14.00 Heures 2 Jours

■ Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

■ Parcours pédagogique

Travaux exécutés dans le cadre d'un ouvrage public

- Textes juridiques réglementaires
- Nature des travaux et mode de dévolution des marchés
- Modalités de paiement des co-traitants
- Défaillance d'un des co-traitants
- Sous-traitance

Préparation d'un chantier de travaux publics

- Direction et surveillance du chantier
- Organisation générale du chantier (organisation des intervenants, réunions de chantier, programme d'exécution des travaux, registre de chantier, études d'exécution, hygiène et sécurité)

Gestion de délais dans un marché public de travaux

- Gestion du chantier
- Gestion des délais (durée, planning, prolongation des délais, gestion des retards)

Gestion financière d'un marché public de travaux

- Natures de prix (unitaires, forfaitaires, sous détails de prix, prix nouveaux)
- Clauses financières et de paiement dans les marchés publics (clauses de variation des prix, avances, règlement des comptes, cession de créance, règlement général, pénalités)
- Exécutions complémentaires (avenants, décisions de poursuivre)

Mesures coercitives et résiliation d'un marché public

- Mesures coercitives
- Résiliation dans le cadre des marchés de travaux

Réception des travaux

- Généralités
- Effets de la réception
- Opérations préalables à la réception
- Étapes permettant la réception d'un ouvrage exécuté
- Documents fournis après exécution

Garanties et assurances

- Garanties à prendre en compte
- Garanties de parfait achèvement, biennale et décennale

- Obligations d'assurance des constructeurs
 - Obligations d'assurance du maître d'ouvrage
 - Assurances facultatives du maître d'ouvrage
- Rédaction d'un dossier de consultation des entreprises de travaux**

Cette formation est également réalisable en présentiel.

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques et de illustrations à travers d'exemples concrets.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont téléchargeables par l'apprenant sur la plate-forme de classe virtuelle lors de la formation.

MOYENS TECHNIQUES

La formation en classe virtuelle est réalisée en synchrone sur une plate-forme web et permet notamment la visualisation de tous les supports multimédias de l'intervenant, les échanges et l'interactivité au sein du groupe (webcam, micro, tchat, partages d'écran avec prise en main à distance...)

Les apprenants reçoivent par mail leur invitation à se connecter sur la plate-forme de Classe virtuelle de Ginger formation. Pour y participer, il est nécessaire qu'ils disposent d'un ordinateur muni d'une webcam et d'un micro et, connecté à internet en bonne réception.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur BTP ou directeur de travaux.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com